



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Madame Anne-Sophie GILIS** demeurant Rue Fond du Moulin 61 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Rue Fond du Moulin, 61 à 4130 Esneux et cadastré division 2, section A n°480G.**

La demande vise les travaux suivants : Régularisation d'un mur de soutènement réalisé pour créer des paliers et une terrasse utilisable pour l'habitation et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- Le volume secondaire est implanté à moins de 5m de la limite parcellaire latérale ;
 - La surface occupée ou réservée aux espaces verts devrait représenter au minimum 80% de la superficie constructible de la parcelle ;
 - Le niveau existant du terrain ne peut être modifié dans les zones de recul minimum latérales ;
- Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.94.18.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : **04/380.93.35**, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 19 mars 2025 au 02 avril 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be